63e Année — N° 61
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 33

Journal de Roubaix

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

63e Année — N° 61
MERCREDI
18
Décembre 1918
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus
71, Grande-Rue, ROUBAIX
47, rue Le Peletier, PARIS

L'Entrée des Français à Wiesbaden. -- Scènes violentes entre chefs révolutionnaires à Berlin

Un Discours de M. Groussau

OU IL EST QUESTION :
Des Bons Communaux ;
De la Détresse des Régions libérées ;
Et des Lenteurs gouvernementales et administratives.

L'autre jour, on le sait, la Chambre s'est occupée des Bons communaux. Deux députés du Nord, M. Groussau et M. Deguise, ont pris la parole pour demander au Gouvernement de hâter sa décision.

Le dévoué représentant de Tourcoing qui, pendant la guerre, n'a jamais laissé passer une seule occasion de défendre les intérêts de sa circonscription si éprouvée, a prononcé un discours qui a fait une grande impression sur ses collègues.

Avec son éloquence sobre, précise, incisive, il a posé clairement les données du problème. Même aujourd'hui que, par une nouvelle demi-mesure, le Gouvernement croit pouvoir donner bientôt satisfaction à nos populations, les arguments et les critiques de notre éminent ami gardent toute leur valeur.

M. Groussau protesta d'abord contre le retard apporté à la solution attendue :

Le Gouvernement et l'administration semblent en prendre à leur aise, mais les population libérées, en même temps que les rapatriés et les réfugiés, souffrent et s'impatientent.

Comment! monsieur le Ministre, voilà des gens qui ont entre les mains des bons des pays envahis; ils les ont *acquis légitimement. Ces bons sont souvent* les dernières épaves de leur fortune épuisée et on ne leur permet pas d'en user et d'en disposer! Sous prétexte qu'il y a eu certains abus, que des spéculateurs et des agioteurs ont mérité d'être punis, au lieu de se borner à prendre des mesures spéciales contre les agissements coupables, *on prive* les honnêtes détenteurs de bons de leurs droits de propriété, on les réduit à une sorte d'assistance, on paralyse le commerce sous toutes ses formes, on paralyse l'agriculture, on paralyse l'industrie et, en prohibant le versement des bons dans les caisses municipales, sauf comme petite monnaie d'appoint; on jette sur ces valeurs un discrédit qui est une source nouvelle de spéculation et d'usure!

Faut-il ajouter qu'en privant les populations françaises libérées de participer à l'emprunt de la libération avec les bons des régions envahies, le ministre des Finances a soulevé une véritable indignation ?

Pour M. Groussau, comme pour nous, il n'y a qu'une solution admissible :

Le remboursement intégral et immédiat, c'est-à-dire le payement des bons en monnaie légale ou en billets de banque, ou encore si l'on veut prendre certaines précautions, en bons d'Etat portant intérêt et pouvant être escomptés dans les banques.

Et ceux qui demandent le *remboursement* intégral et immédiat des bons des régions envahies, qui sont-ils, quelle est leur situation ? L'honorable député va nous le dire :

Ils vivent au milieu des souffrances et des ruines.

Et qu'il me soit permis, alors qu'ici on vit surtout dans une atmosphère de triomphe et de fêtes, bien légitimes à coup sûr, qu'il me soit permis de parler des douleurs et des misères de nos contrées libérées. C'est le devoir de la Chambre d'y penser.

Oui, il faut parler de ces terribles infortunes, car les joies les plus pures que puisse procurer la victoire la plus merveilleuse, les enthousiasmes les mieux justifiés ne peuvent pas, ne doivent pas supprimer une vision infiniment cruelle, celle de nombreuses populations qui, délivrées de l'ennemi, restent en proie aux privations les plus dures, avec un ravitaillement insuffisant, à peu près sans charbon, sans lumière, sans transports, sans commerce, trop souvent sans chaussures et sans vêtement, attendant avec impatience la loi des dommages de guerre et la réorganisation de la vie locale. Quelle lamentable situation!

Durant quatre longues années, ces populations avaient tout supporté avec un courage héroïque et une espérance inébranlable. Elles ont tout supporté, tout, les réquisitions, les destructions, les vols, les pillages, les vexations, les persécutions, les enlèvements et les déportations des êtres les plus chers, douleur indicible! La victoire a récompensé leur inaltérable confiance, mais les mois s'écoulent sans que la victoire ait eu la puissance de soulager leurs infortunes.

Pendant que d'autres s'enrichissent, nos compatriotes s'enfoncent — permettez-moi cette expression — dans une misère de plus en plus terrible; pendant que même certaines contrées de l'Allemagne vaincue se redressent et reprennent l'activité dans un pays intact, eux, au milieu des ruines, attendent encore, attendent toujours.

Du 17 octobre, jour de la libération de Lille, Roubaix et Tourcoing jusqu'au moment où je parle, c'est-à-dire en huit semaines, qu'a-t-on fait?

On a fait des plans, des programmes, des organisations ministérielles, des remaniements, et derrière tout cela je n'aperçois que des lenteurs administratives. Les initiatives privées, désireuses de remédier aux insuffisances officielles, ont été refoulées. Le Gouvernement a sans doute les meilleures intentions du monde, mais je lui demande de les traduire en actes et de les réaliser immédiatement. (Très bien! très bien!)

Le Nord a été abandonné pendant la guerre. C'est un fait. *Je ne m'arrête pas à en rechercher les responsabilités*, mais n'ajoutez pas ce nouveau malheur, que le Nord ressente aujourd'hui, après la cessation des hostilités, l'impression d'un pays délaissé, sacrifié. Saisissez l'occasion de lui donner, d'une manière aussi large qu'équitable, la satisfaction qu'attendent depuis trop longtemps d'innombrables réfugiés et de vaillantes populations libérées.

Il n'y a rien à ajouter à ce réquisitoire sévère, qui fixe les responsabilités du Gouvernement et de l'Administration dans la lamentable situation faite à la région du Nord depuis la délivrance.

En prononçant, du haut de la tribune, à l'heure voulue, les paroles qu'il fallait, M. Groussau a secoué, espérons-le, les énergies endormies, et fait mouvoir l'inertie bureaucratie. En tout cas, il a soulagé la conscience de tous les Français, écœurés du sans-gêne avec lequel on traite les « rescapés » de l'invasion.

LOUIS ROBICHEZ.

M. WILSON EN FRANCE

AVEC LE MARECHAL FOCH, LE PRÉSIDENT VISITE SENLIS

Paris, 17 décembre. — M. Wilson a visité Senlis aujourd'hui, avec le maréchal Foch.

Ultérieurement, il se rendra à Chateau-Thierry, où il visitera les champs de bataille où s'illustrèrent les premières divisions américaines ; il se rendra ensuite à Reims.

GUILLAUME II REFUSE de quitter la Hollande

Amsterdam, 17 décembre. — L'ex-kaiser, invité officieusement par le gouvernement à avoir à quitter la Hollande, afin de mettre un terme à la situation délicate créée par sa présence, aurait refusé d'accéder à la requête du gouvernement.

L'EXTRADITION

Berne, 17 décembre. — On mande de Marbourg à la « Gazette de Francfort » :

« Dans un télégramme adressé à la municipalité de Marbourg, Ebert dément comme controuvée la nouvelle d'après laquelle le gouvernement aurait consenti à l'extradition de Guillaume II par le gouvernement hollandais. »

Mgr Tiberghien reçu par le Pape

Rome, 17 décembre. — Mgr Tiberghien, de retour des régions du Nord de la France, a été reçu par le Pape, qu'il entretint des dévastations et des cruautés commises par les Allemands durant l'occupation.

On sait que Mgr Tiberghien est originaire de Tourcoing.

LA DÉMOBILISATION retardée en Italie

DÉCLARATIONS DE M. ORLANDO

Rome, 17 décembre. — Au Sénat, M. Orlando a déclaré que l'Italie n'est pas en état de démobiliser en quelque mesure que ce soit. On doit encore garder intact tout l'appareil de guerre. Les difficultés immédiates qu'il s'agit de surmonter ne sont pas diminuées, elles sont peut-être accrues.

Les puissances alliées ont adhéré aux *principes qui, par leur portée, conduiront* à réformer les directives traditionnelles qui ont présidé jusqu'ici au règlement des questions qui intéressent, notre pays ; ces principes sont ceux du président Wilson, nous les avons préconisés, ils doivent élever la guerre aux plus purs idéals d'humanité. A ces principes, nous serons fidèles, mais je ne saurais dire jusqu'à quel point, car, dans la pratique, des obstacles peuvent surgir, qui nous obligent à y apporter des tempéraments.

Les Alliés en Allemagne

LA TÊTE DE PONT DE MAYENCE occupée par les Français

Wiesbaden, 17 décembre. — *Les Français sont entrés à Wiesbaden où sera établi le commandement de la tête de pont de Mayence.*

La cérémonie a été favorisée par un temps ensoleillé.. L'attitude de la population prit, toutefois, un caractère spécial.

L'influence des fréquents séjours du kaiser intensifia peut-être le sentiment nationaliste, mais un dépit évident de consternation se lisait sur tous les visages. Les femmes pleuraient, les hommes, la bouche crispée, détournaient la tête.

Le général Lecomte, commandant le 33e corps, fit son entrée à onze heures. Les troupes défilèrent en face de l'Hôtel de Ville, devant le château du kaiser. Le général reçut ensuite les autorités, auxquelles il déclara que malgré la guerre inique imposée par l'Allemagne et la façon barbare dont elle fut conduite, les habitants ne devaient pas redouter de représailles indignes du caractère de la race et du passé français.

Le général ajoute qu'il a l'intention de maintenir l'ordre absolu et il compte entièrement pour cela sur le concours loyal des fonctionnaires.

L'EXÉCUTION DE L'ARMISTICE

LA LIVRAISON DU MATÉRIEL ROULANT

Une dépêche de Berlin rendant compte de la conférence de Trèves, où fut prolongé, *pour un mois*, l'armistice, dit que la reddition du matériel de transport se poursuivra sur la base des propositions allemandes, en ce sens que l'Allemagne livrera, d'ici au 17 janvier, les 5.000 locomotives, les 150.000 wagons de chemins de fer et les 5.000 camions automobiles qui doivent être livrés.

La proposition allemande, acceptée après une longue discussion, prévoit en détail que, pendant les dix premiers jours, à partir du 18 décembre, on livrera quotidiennement 110 locomotives et 3.200 wagons, et pendant chacun des vingt jours restant 150 locomotives et 3.200 wagons.

UN PROJET DE LOI SUR LE PÉCULE

Paris, 17 décembre. — La Commission du budget de la Chambre a adopté un projet sur le pécule et autorisé M. Martin à déposer *un rapport.*

Les bénéficiaires du pécule, veuves, descendants ou ascendants, recevront 250 fr. en espèces, 750 fr. en bons de la Défense nationale à un an.

L'Assassinat du Président de la République Portugaise

M. SIDONIO PAES

M. Bernardino Sidonio Paes était né en 1872. Il avait été appelé au ministère de la Marine, puis à celui des Travaux Publics, dès la constitution de la République, après la Révolution de 1910. Il avait été élu député aux Chambres constituantes en 1911. Il avait été ensuite ministre de Portugal à Berlin de 1912 à 1916, puis avait détenu les portefeuilles des Finances et des Travaux Publics dans les cabinets Vasconcellos et Joao Chagas.

M. Sidonio Paes avait d'abord été bien accueilli au Portugal, et il paraissait soutenu par l'opinion publique. Il s'était fait nommer président avec des pouvoirs étendus et, comme il avait recouru au plébiscite, ses adversaires républicains l'accusaient d'aspirer à la dictature. Ils le comparaient même au « prince-président » qui devait devenir Napoléon III, et ils lui reprochaient d'être appuyé par les conservateurs et les monarchistes.

Il y a qulques jours, M. Sidonio Paes avait déjà échappé à un attentat. On peut se demander si le gouvernement, dont il était l'âme, ne disparaîtra pas avec lui.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi, 17 décembre 1918.
Présidence de M. DESCHANEL.

L'Armistice avec l'Allemagne et la question de démobilisation

M. Emile Constant demande à interpeller le gouvernement sur l'absence de la clause de démobilisation dans les conditions d'armistice imposées à l'Allemagne.

M. Jeanecy, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, fait observer que *la signature de* l'armistice met l'Allemagne dans l'impossibilité de continuer la guerre, et permet aux alliés d'imposer l'exécution des conditions de paix. Les livraisons de l'artillerie, des chemins de fer, de l'aviation, sont des précautions suffisantes.

L'orateur demande l'ajournement *sine die* et un vote de confiance.

Plusieurs députés demandent des précisions sur la question exposée et s'opposent à l'ajournement d'une question aussi grave, considérant que la France doit être renseignée.

M. Deschanel met aux voix, et l'ajournement *sine die* est voté par 310 voix contre 175.

La réparation des dommages de guerre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant la réparation des dommages de guerre.

M. Eymond, rapporteur, rappelle que le Sénat modifia le texte voté par la Chambre et que le gouvernement retarda la mise à l'ordre du jour pour demander à la Commission de discuter les mesures transactionnelles qu'il proposa.

L'orateur signale que la Commission voit, comme seul moyen d'indemniser, la reconstitution fidèle des usines, ateliers, fermes et maisons. Il termine en disant : « Il faudra exiger la restitution de tous les objets volés en France par les Allemands.

M. Groussau considère que la réparation intégrale et le paiement doivent être les deux points principaux de la loi.

M. Gardoy se prononce pour l'emploi obligatoire et demande que, *si le remploi est effectué* dans une autre commune, une somme variant de cinq à quinze pour cent soit prélevée au bénéfice des communes où s'est produit le dommage.

La suite est renvoyée à demain matin, et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du mardi, 17 décembre 1918.
Présidence de M. DUBOST.

L'assassinat du Président de la République portugaise

M. Dubost, après avoir flétri l'attentat contre M. le Président Paes, envoie ses condoléances à la nation portugaise, amie et alliée.

L'Alsace-Lorraine

Parlant du voyage, en Alsace-Lorraine, il déclara que les grandes idées du droit, de la justice, de volonté des peuples qui justifièrent notre entrée dans la guerre, nous les avons trouvées sur la terre sacrée qui en était le sanglant débat.

Cet élan formidable, impétueux de tout un peuple, a été une éblouissante révélation. (Applaudissements).

M. Dubost termine en disant : « Nous devons assurer à l'Alsace-Lorraine une bonne administration de sécurité. Nous sommes à l'instant décisif d'où dépend cette sécurité pour les siècles. Plénipotentiaires de la paix, n'oubliez pas le martyre de l'Alsace-Lorraine.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS MASSACRÉS A LANGENSALZA

Paris, 17 décembre. — On communique la note suivante :

Le rapport des délégués de l'ambassade d'Espagne sur leur visite au camp de Langensalza vient d'être transmis au sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire.

Il résulte de ce rapport que 9 Français ont été tués et 8 blessés.

Voici les noms des décédés :

Jean-Antoine Paoli, Albert Gibault, Jean Arabeyre, Arthur Richard, Léopold Belmar, Abomey Cognon, Maurice Lagneau, Henri Choquet, Jean-Baptiste Prunnet.

Les blessés sont les suivants :

Roger Birbens, Eugène Beau, Elio Hilally, Auguste Jean, Maurice Jean, Marcel Pilorger, Paul Roy, Jean Privat.

Nous sommes en mesure d'ajouter qu'aucun des blessés n'est en danger.

PRISONNIERS RUSSES MASSACRÉS EN ALLEMAGNE

Zurich, 17 décembre. — Le « Stuttgarter Tageblatt » signale, comme pendant au meurtre de plusieurs prisonniers français à Langenzalza, une autre affaire du même genre concernant les prisonniers russes internés à Orzegow.

Ces prisonniers ayant refusé de travailler pour les Allemands après la signature de l'armistice, un sous-officier allemand fit tirer sur eux. Six furent tués, sept blessés.

LES RESPONSABLES

Le « Livre blanc » sur les origines de la guerre

Genève, 17 décembre. — On apprend de Berlin que le Livre blanc allemand, destiné à divulguer des documents relatifs aux origines de la guerre, comprendra trois ou quatre volumes. Il est préparé par M. Kautsky, l'écrivain socialiste, qui est adjoint au secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et par M. Quarck, *député socaliste* de Wiesbaden. Il sera prêt dans trois semaines.

Le premier volume contiendra des documents relatifs aux événements qui se sont produits jusqu'à l'ultimatum à la Serbie. Les pièces les plus importantes de cette série seront formées par les rapports que M. de Tschieschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, a rédigés en juillet 1914.

Plusieurs documents portent des annotations au crayon de la main de Guillaume II, annotations dont la plupart engagent lourdement la responsabilité de l'ex-empereur.

Les documents à publier se trouvent actuellement à l'office des affaires étrangères, dans la Wilhelmstrasse. On craint que quelques-uns n'aient été détruits. Quant à la correspondance particulière de Guillaume II, elle aurait été détruite ; c'est ce qui résulte de déclarations faites par l'ex-impératrice à un membre du comité exécutif des soldats, à Berlin.

La Belgique et la revision des traités de 1815 et 1830

Bruxelles, 17 décembre. — A la suite des débats qui ont eu lieu à la Chambre hollandaise, relativement aux prétendues visées annexionnistes de la Belgique, on communique de source autorisée les renseignements suivants :

Il y a lieu de croire, d'ailleurs, que le gouvernement belge fera bientôt devant le Parlement une déclaration à ce sujet. Mais, dès maintenant, il est évident qu'en Belgique, tout le pays est unanime pour réclamer la revision intégrale des traités de 1815 et de 1839.

Le gouvernement belge entend laisser ce règlement des questions internationales à la Conférence de la paix.

Nos Braves

Médaille Militaire

A ROUBAIX

M. *Emile LERBERGHE*, soldat au 162e d'infanterie, a obtenu la Médaille militaire avec la citation suivante :

Très bon soldat ; dévoué et courageux; a été très grièvement blessé le 4 mai 1916, en sortant crânement de la tranchée pour se porter à l'assaut. La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme, et étoile de vermeil. — Signé : Pétain.

Il est le fils de M. Cyrille Lerberghe, peintre, demeurant rue Darbo, à Roubaix.

Croix de guerre

A ROUBAIX

M. *Joseph BOUCAU*, sous-lieutenant au 13e régiment d'artillerie lourde, dont nous avons publié les deux premières citations, dans notre numéro du 10 novembre 1918, en a obtenu une troisième, dont voici le texte :

Jeune officier, actif, énergique, plein d'entrain ; a fait preuve au cours des dernières batailles d'un zèle infatigable et d'un grand mépris du danger.

D'autre part, le maréchal Pétain vient de citer le 13e régiment d'artillerie, où ce sous-lieutenant commande une batterie :

Régiment d'une valeur éprouvée qui a donné depuis le début de la guerre des preuves remarquables de vaillance, de science technique et tactique. S'est distingué particulièrement en Argonne, sur l'Aisne, à Noyon. Dans les dernières opérations sur la Vesle, sur l'Aisne, a largement contribué aux succès de nos attaques et à la retraite de l'ennemi. Le [illegible] septembre 1918, par des tirs très efficaces, a facilité le passage de la Vesle par notre infanterie, lui a permis de s'emparer rapidement de bois fortement organisés avant que l'ennemi, surpris, ait pu faire usage de ses mitrailleuses. A rendu ainsi favorable la capture de nombreux prisonniers et d'un important matériel.

M. Joseph Boucau habite 5, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

ROUBAIX

M. *Jean-Baptiste MALFAIT*, parti lors de la mobilisation, infirmier au 1er régiment de zouaves, à Paris, s'est constamment distingué en portant secours à ses frères d'armes, fut l'objet de trois citations. Voici le texte de deux d'entre elles :

Infirmier d'une grande bravoure, s'est déjà fait remarquer par son zèle et son courage lors des attaques allemandes du 9 mai 1915, à N... en se portant spontanément, malgré un tir violent, dans une tranchée à ligne pour y prodiguer ses soins aux blessés ; s'est, à nouveau, signalé par son dévouement et son abnégation dans la dure période du 16 au 26 octobre 1916, au cours de laquelle il a rendu des services considérables.

Deuxième citation du 26 juillet 1918 :

Infirmier plein de zèle et de dévouement s'est distingué, une fois de plus, dans la soirée du 14 juillet 1918, en se proposant pour aller chercher les corps d'un adjudant et d'un zouave de sa compagnie, tombés en avant des lignes, dans une zone constamment battue par l'ennemi. Evacué par intoxication grave. Une citation.

Le brave infirmier, qui était titulaire de la Croix de guerre avec palmes, est décédé des suites d'une intoxication, le 20 juillet 1918, à l'ambulance de Betz (Oise).

C'était le fils de M. J.-B. Malfait, infirmier en chef de l'Hôpital de Barbieux, qui remplit avec tant de dévouement ses fonctions depuis quarante-neuf ans. Nous présentons à M. J.-B. Malfait, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons la mort de *M. Albert HEBBELYNCK*, artilleur, tué à l'ennemi, à l'âge de 27 ans, au Chemin des Dames, le 16 avril 1917, et inhumé à Cuiry-lez-Chaudardes (Aisne). C'était le fils de M. Hebbelynck, facteur des Postes, demeurant rue Neuve, 35, à Roubaix.

Un obit sera célébré à son intention, le jeudi 19 décembre 1918, à 9 h. 1/2, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix.

On annonce la mort de *M. Joseph LAEBENS*, soldat d'infanterie, décédé, à l'âge de 35 ans, à l'Hôpital Desgenettes, à Lyon, le 21 octobre 1915, des suites de ses blessures. Il habitait, 120, rue de la Vigne.

Une messe aura lieu à son intention, le mardi 24 décembre, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix.

Nous apprenons la mort de *M. Paul BONNEL*, capitaine, commissaire-adjoint

DERNIÈRE HEURE

L'AGITATION A BERLIN

Une séance mouvementée de l'assemblée des ouvriers et soldats au Reichstag

L'EXCLUSION DE LIEBNECHT ET DE ROSA LUXEMBOURG

Berne, 17 décembre. — L'assemblée des ouvriers et soldats s'est réunie, lundi, à Berlin, à la Chambre des députés. Des députés du Reichstag et de la Diète assistaient à la séance.

M. Barth présidait, ayant MM. Ebert, Dittmann, Landsberg, Scheidemann à ses côtés.

Après l'allocution du président, M. Ebert dit que le droit des mandataires du peuple est désormais la seule base de l'Etat allemand. Il faut veiller à la reprise de la vie *économique. La tâche sera impossible si chacun agit selon sa tête.*

Le Conseil procède ensuite aux élections. Le bureau discute la proposition d'admission de Liebnecht et Rosa Luxembourg, qui est repoussée.

Un représentant de la foule des manifestants du dehors apporte les revendications de la classe ouvrière, de la République socialiste unitaire, où le pouvoir est passé à Cos, écartant Ebert et Haase.

Le Congrès prit connaissance des revendications et statuera au cours de sa délibération.

Puis il entendit le rapport du Comité exécutif lu par Muller, déclarant que la C.A.R. ne représente pas l'expression du peuple et est soutenue par le parti bourgeois.

VIOLENTES PROTESTATIONS

Bâle, 17 décembre. — Simultanément avec l'ouverture de l'assemblée du C. O. S., les minoritaires firent une démonstration monstre avec les drapeaux rouges. Le cortège se rendit à la Chambre des députés et accueillit le refus d'admission de Liebnecht et de Rosa Luxembourg par des protestations et des menaces à l'égard du gouvernement.

Liebnecht prit la parole réclamant le désarmement des officiers et soldats, la création d'une garde rouge, disant : « Pour le moment, la République que nous avons est capitaliste. »

Le massacre de prisonniers français au camp de Langensalza

LE RAPPORT DES ENQUETEURS ESPAGNOLS

Paris, 17 décembre. — Le rapport des enquêteurs espagnols, au sujet du massacre des prisonniers français au camp de Langensalza, arriva au sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire.

Il prouve que l'attitude des prisonniers ne justifia aucunement l'impitoyable mesure de la répression des Allemands.

Il semble que les prisonniers avaient construit un théâtre et avaient voulu le démonter ayant le départ. Munis de pioches et de marteaux, ils se mirent à l'œuvre et alors, sans aucun avertissement, les sentinelles tirèrent sur ce groupe inoffensif.

L'EX-KAISER REFUSE de quitter la Hollande

Amsterdam, 17 décembre. — Le *Telegraaf* confirme de bonne source, que des démarches officielles furent faites auprès de l'ex-kaiser pour le décider à quitter volontairement le pays. L'ex-kaiser refusa.

La Prochaine Conférence de la Paix

Paris, 17 décembre. — La Conférence de la Paix s'ouvrira dans la première quinzaine de janvier.

Un discours de M. Boret

Ministre du Ravitaillement

LE PÉTROLE ET LA DÉFAITE ALLEMANDE

Paris, 17 décembre. — Au déjeuner de la conférence interalliée du pétrole, M. Boret, discourant, retraça le rôle joué par le Comité interallié, grâce auquel les automobiles transportèrent les armées qui remportèrent la victoire de la Marne, défendirent si magnifiquement Verdun, et, enfin, au cours de 1918, permirent, à Foch, de déplacer rapidement les troupes, afin d'asséner les coups de bélier qui amenèrent la défaite ennemie.

Il termina, en demandant au Comité de poursuivre sa tache en vue de la paix féconde et durable.

MM. Cadman (Britannique), Thomas (Américain), Farina (Italien), répondirent en remerciant le ministre.

Les Dommages de la Guerre

LES DÉCLARATIONS ET LES DEMANDES D'ACOMPTES OU D'AVANCES

Paris, 17 décembre. — Le ministre du Blocus et des régions libérées communique qu'il est rappelé aux personnes s'adressant directement au ministère pour déclarer les dommages de la guerre et demander des acomptes ou avances, que ces déclarations doivent être déposées ou adressées, par pli recommandé, à la Mairie de la commune, où se produisit le dommage.

Mais la formalité ne doit être remplie que lorsque le Préfet du département a fixé la date où le dépôt des déclarations peut s'effectuer et sur des formules imprimées mises à la disposition des sinistrés à la mairie du lieu des dommages.

Les demandes d'acomptes ou d'avances doivent être adressées au sous-préfet d'arrondissement ou au préfet du département dans lesquels étaient situés les bien endommagés ou détruits.

Les Droits politiques des Femmes

UN MANIFESTE

Paris, 17 décembre. — Les groupements féministes suivants : Union Française pour le suffrage des femmes, l'Union Fraternelle des femmes, le Conseil National des femmes françaises, la Ligue des droits de la femme, lancent un manifeste commun réclamant que les droits politiques des femmes soient reconnus avant les prochaines élections.

La remise d'un Casque à tous les Officiers et Soldats de la Grande Armée 1914-1918

LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Paris, 17 décembre. — Le Ministre de la Guerre a fait signer par M. Poincaré, un décret conférant à chaque officier et soldat appartenant ou ayant appartenu aux formations des armées, un casque portant le nom et l'inscription de soldat de la grande guerre 1914-1918.

Pour les militaires actuellement dans l'armée, le casque sera celui dont ils sont porteurs. Le casque, avec la même inscription sera remis, sur demande, à la famille de tous les militaires décédés, ayant appartenu aux formations des armées.

Les Hôteliers et les Allemands

UNE DÉCISION DU SYNDICAT GÉNÉRAL

Paris, 17 décembre. — Le Syndicat Général de l'industrie hôtelière, au cours de son assemblée générale, a décidé à l'unanimité de s'abstenir, pendant dix ans, de recevoir, à Paris, aucun originaire des pays ennemis, ni comme employés, ni comme clients. La décision sera transmise à toutes les chambres syndicales hôtelières des pays alliés.

Droit de cité avec épée d'honneur

Londres, 17 décembre. — On a l'intention d'offrir droit de cité, avec épée d'honneur, à Foch, Joffre, Douglas Haig, Lord French, aux amiraux Beatty, Jellicoe, au général Allenby.

La Situation en Russie

LE RECUL DES BOLCHEVICKS

Stockholm, 17 décembre. — Des voyageurs arrivant de Pétrograd annoncent que les Bolchevicks commencent à évacuer la ville et s'apprêtent à partir pour Nijninowgorod.

Le Procès Cavallini

UNE AFFAIRE DE HAUTE TRAHISON EN ITALIE

Rome, 17 décembre. — Le Tribunal se déclare compétent pour juger le crime de trahison et mande de requérir, des autorités judiciaires françaises, copie des commissions rogatoires d'Italie de l'affaire Caillaux.

L'Assassinat de M. Sidonio Paes

Président de la République portugaise

L'AMIRAL CANTO Y CASTRO ELU PRESIDENT

Lisbonne, 17 décembre.— L'amiral Canto y Castro a été élu président de la République, par 137 voix.

Encore une Collision de Trains

Neuf morts et cinquante blessés

Pont-à-Mousson, 17 décembre. — Par la suite du brouillard à la gare de Belleville, un train de voyageurs revenant de Metz, tamponna un train de permissionnaires. Trois wagons furent détruits ; il y a neuf morts et une cinquantaine de blessés.